



Le gouvernement s'est lancé dans une campagne médiatique sans précédent pour convaincre les citoyens du bien-fondé de la réforme des retraites qu'il prépare. Il présente son projet comme inéluctable.

Le discours tourne autour de quelques idées simplistes : les régimes de retraite connaissent un déficit catastrophique. Les données démographiques font qu'il est indispensable d'allonger la durée d'activité. Toutes les catégories de la population seront mises à contribution.

Les sondages montrent que le message est loin de passer auprès de tous puisque plus de 60% des personnes interrogées sont opposées à un report de l'âge de la retraite.

Les systèmes de retraite sont-ils en déficit ?

Oui. La crise est passée par là. La montée du chômage a entraîné une baisse des cotisations sociales. De plus, l'État a aggravé la situation en ne tenant pas ses engagements. Il ne compense pas intégralement les allègements de cotisations accordés aux entreprises. Il n'alimente pas le fonds de solidarité vieillesse avec

la CSG à la hauteur de ce qui était prévu. Pour ces raisons, les régimes de retraite qui étaient excédentaires se sont trouvés en déficit plus tôt que prévu. Devant cette réalité, Force Ouvrière propose de mettre en œuvre des financements supplémentaires qui rapporteraient 25 milliards par an et garantiraient, au moins jusqu'en 2030, l'équilibre des comptes.

L'évolution de la démographie rend-t-elle inévitable le report de l'âge de la retraite ?

Pour l'histoire, on rappellera qu'il y a un siècle, il n'y avait pas de retraite du tout pour une espérance de vie moindre. Quand les premiers systèmes de retraite ont été créés, l'âge de départ en retraite a été fixé au niveau de l'espérance de vie. Heureusement, personne ne propose de relever l'âge de départ à 77 ans pour les hommes et 82 ans pour les femmes en violant le principe de l'égalité.

Il s'agit d'un choix de société. Il ne sera pas acceptable que les salariés passent immédiatement du travail à des mouroirs sans avoir pu profiter, en bonne santé, de plusieurs années de retraite.

La Confédération refuse le passage de 60 à 62 ans, la poursuite de l'allongement de la durée de cotisation et le relèvement de 65 à 67 ans de l'âge à partir duquel ceux qui n'ont pas une carrière complète peuvent bénéficier d'une retraite à taux plein.

Pour FO, partir à 60 ans après 40 ans de travail, c'est déjà beaucoup, c'est déjà trop. C'est pour cela que FO fait le choix de cotisations, d'impôts, de contributions supplémentaires pour que les seuils actuels ne soient pas relevés.

Tout le monde va-t-il payer ?

La position du MEDEF a été claire depuis le début. Le gouvernement l'a suivi. Il a affirmé, haut et fort, qu'il refuserait tout relèvement des prélèvements obligatoires au nom de la compétitivité. Puis, il s'est rendu compte que l'injustice de son projet de réformer commençait à énerver beaucoup de monde. Il a bricolé quelques prélèvements supplémentaires à charge des revenus les plus élevés, des revenus du capital et des entreprises.

L'effort qui leur est demandé est minime par rapport à ce qui est demandé aux salariés.

Le fil est trop gros. Personne n'est dupe. Le plan du gouvernement n'est pas acceptable parce qu'il est injuste et inefficace.

Force Ouvrière a formulé des propositions détaillées pour engager de nouvelles ressources financières.

Puisque le gouvernement fait la sourde oreille, l'heure est à la mobilisation.

Rafaël Nedzynski  
secrétaire général de la Fgta-FO

## Sommaire

### 4 PANORAMA

Actualité.....	4
Chiffres.....	4
Vite lu.....	5
Etudes.....	5

### 6 ACTEURS

<b>AGROALIMENTAIRE</b>	
Chez COCA COLA Entreprise :	
ça pétille.....	6
Groupe Danone : l'envie de gagner .....	7
Poisonnerie artisanale :	
FO s'implante chez R10, leader sur le M.I.N de Rungis.....	8-9

Salaires, emploi et retraites au menu du CNF .....	10-11
---	-------

### 14 DOSSIER

<b>RETRAITES</b>	
Céder aujourd'hui sur les retraites, c'est s'incliner demain sur autre chose .....	14
Une réforme injuste et inefficace .....	15-16
Cotisations sociales : les employeurs s'en sortent bien.....	16-17
Comment revenir à l'équilibre des comptes.....	17

### 19 ZOOM

FO, première organisation syndicale au Club Med.....	19
---	----

### 20 REGARD

<b>COMMUNICATION</b>	
Sites internet : un véritable outil de syndicalisation.....	20-21

### 22 EVASION

<b>DECOUVERTE</b>	
Rue de la Gaîté, les Mayol, Prévert, Brassens, Gréco, Le Luron, Coluche et tant d'autres y distillèrent l'allégresse.....	22



#### fgta-FO magazine

Une publication bimestrielle d'informations syndicales de la Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des services annexes Force Ouvrière. Fgta-FO : 7, passage Tenaille - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél. : 01 40 52 85 10 - Directeur de la publication : Rafaël Nedzynski

Responsable de la communication fédérale : Jocelyne Marmande - Assistante de rédaction : Virginie Garroux  
Crédits photos : Fgta-FO/DL - Couverture - Fotolia - Imprimé par Softing Impressions - 11, av. de l'Europe

78130 LES MUREAUX 06 72 00 40 55 - Numéro de commission paritaire : 0504 S 06489 - Prix annuel de l'abonnement : 8 €.